

**CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS
LA COUDOULIERE
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »
Avenue de la Mer
83140 SIX -FOURS LES PLAGES
04 94 07 69 78
csmt.lacoudouliere@free.fr**



REUNION DU COMITE DE DIRECTION VENDREDI 28 JUIN 2013

Présents :

REGNIER Philippe, MEDINA Guy, SPIGA Fabrice, MOGE Daniel, ORSI Bruno,
PRINCIPIANO François, REGNIER Jean-François, Eric VANDENBON, CLIMENT
Valérie, CLIMENT Stéphane.

Excusés :

ANDRIEUX Florence, ROBERT Alain, DELALANDE Jacqueline, HUMBERT Henri,
LE ROUZIC Serge, MACCIO Serge .

Invités : CALS Sylvain, RAYNARD Sébastien, SILMAN Daniel.

Ouverture de la réunion à 18h30 -

*Président de séance : **REGNIER Philippe**
Secrétaire : **SPIGA Fabrice***

ORDRE DU JOUR :

1/ Changement de serrure du club house

2/ Rénovation des courts de tennis

3/ Affiche pour la rentrée tennistique des jeunes et nouveaux adhérents

**4/ Exposition des résultats de sylvain Cals sur son projet qui a été réalisé « Portes
ouvertes pour les plus petits »**

5/ Projet de Sébastien RAYNARD

1) Changement de serrure du club house

Philippe REGNIER nous informe que la serrure du bureau a été changée.

Cela veut dire que toutes les personnes du CD qui avaient la clef du bureau pourront ouvrir le club house et ceux qui ne l'ont pas doivent la demander.

Ceci afin que le club house propose aux adhérents une ouverture en dehors des heures de travail des salariés.

Les seuls membres du CD qui sont en possession de la clé du bureau à ce jour sont :

REGNIER Philippe, MEDINA Guy, SPIGA Fabrice, LE ROUZIC Serge, ORSI Bruno, CALS Sylvain, RAYNARD Sébastien. (Personnes qui ont besoins du bureau pour leurs tâches.)

Tous les soirs, un arrêté des caisses et des stocks sera fait par Sylvain et Sébastien. Ils devront noter le stock sur un document prévu à cet effet.

Il y aura aussi la possibilité de vendre des boîtes de balles neuves.

Une caisse avec 10 € contenant la clé du réfrigérateur sera disponible au club house pour que chacun puissent ouvrir et servir une boisson ou une boîte de balle.

Sylvain et Sébastien devront veiller à ce que le soir la caisse ne contienne pas plus de 10 € en pièces.

Il faudra noter sur une feuille dans la caisse ce qui a été vendu et par qui.

Aucun crédit ne sera accepté pour des questions de comptabilité car on court toujours après l'argent manquant et il y aura dorénavant trop de monde ayant accès à la buvette.

Philippe REGNIER précise que dès qu'il y aura des erreurs indépendantes de Sylvain ou Sébastien, ce système de buvette sera immédiatement ARRETE en dehors des heures de travail des salariés.

2) Rénovation des courts de tennis

Philippe REGNIER nous informe que le tennis club de Carredon a obtenu une subvention de la Mairie de 18 000 € qui est décomposée en 12 000 € de TPM et 6000 € de la Mairie.

Le club de Carredon investit 8000€.

Avec cette somme de 26 000 €, le tennis de Carredon fera faire une réfection de ses courts en 2014.

Philippe REGNIER nous informe ensuite qu'il s'est mis en relation avec André MERCHEYER, qui suite à une entrevue avec Mr Le Maire, lui répond que nous pouvons faire le même type de dossier pour avoir les subventions et refaire nos courts.

Philippe REGNIER souhaiterait que 2 personnes se rapprochent du club de Carredon pour faire exactement le même dossier.

Fabrice SPIGA et Jeff REGNIER se rapprocheront du tennis club de Carredon pour faire ce dossier.

Enfin, Philippe REGNIER nous informe qu'il a eu la confirmation de la part de Mr MERCHEYER que tous les poteaux de filets seront changés avant le début du tournoi

3) Affiche pour la rentrée tennistique des jeunes et nouveaux adhérents

Philippe REGNIER nous fait une proposition de 2 affiches pour promouvoir l'opération PAACT et l'école de tennis.

Ces affiches seront distribuées chez les commerçants de Six-Fours à partir de la fin du mois d'Aout.

4) Exposition des résultats de Sylvain Cals sur son projet qui a été réalisé « Portes ouvertes pour les plus petits »

Sylvain CALS prend ensuite la main pour nous faire un compte rendu de son précédent projet, et nous présenter le futur.

24 élèves ont participé aux JPO du mois de Mai et à la fin de la journée, 5 élèves s'étaient déjà inscrits pour la saison prochaine.

Un très bon résultat grâce à un projet très bien préparé et organisé.

Ce projet sera reconduit l'année prochaine

Le comité félicite une fois de plus Sylvain pour l'excellente présentation faite ainsi que pour l'organisation et la réussite de ces JPO.

Enfin, Sylvain nous présente son futur projet pour le mois d'Aout :

Il propose 2 teams (stage compétition avec accompagnement en tournoi) pour les jeunes du 05 au 09 aout.

Durant cette période, les tournois proposés sont le TC Cap sicié et le TC St Charles.

Il propose ensuite 2 teams adultes du 19 au 23 aout et du 26 au 1er septembre.

Sylvain nous expose son projet en détails sur les heures, tarifs, cours proposés...

Ce projet est adopté à l'unanimité par le CD

5) Projet de Sébastien RAYNARD

Dans le cadre de sa formation, Sébastien a choisi de proposer un tournoi Beach tennis non homologué le 14 septembre sur la plage de Bonnegrace.

Ce tournoi se déroulera en même temps que la journée des associations qui a lieu également sur cette plage.

L'idée est de faire une animation et donc de promouvoir notre club pendant cette journée.

Sébastien a fait la demande d'autorisation par la mairie qui a été acceptée.

Il a également demandé le prêt gratuit des installations et raquettes auprès du comité de tennis du var qui lui ont proposé un kit complet de beach tennis.

Il nous propose une affiche pour promouvoir cette opération. Un article sur « Six-Fours.net » et sur Var Matin complétera la diffusion de l'information.

En conclusion de la réunion, Philippe REGNIER tient à remercier chaleureusement Florence ANDRIEUX, Jeff REGNIER, et Daniel SILMAN qui respectivement ont pu avoir des lots pour notre tournoi offert par Auchan, Le Crédit Agricole et Speedway.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président de séance

REGNIER Philippe

Le Secrétaire de séance

SPIGA Fabrice